Nº 63-239-X au catalogue

Bulletin de service

Location de biens de consommation

2011

Faits saillants

- Le total des revenus d'exploitation de l'industrie de la location de biens de consommation était de 2,7 milliards de dollars en 2011, en baisse de 3,3 % par rapport à 2010. Cette baisse était attribuable à l'affaiblissement du revenu d'exploitation de l'industrie de la location de bandes et de disques vidéo.
- Pour la première fois en 2011, la composante principale de l'industrie de la location de biens de consommation était la location d'appareils électroniques domestiques et d'appareils ménagers. Cette dernière composante a remplacé la location de bandes et de disques vidéo qui comptait pour la plus grande partie des revenus de l'industrie jusqu'en 2010.
- Les dépenses d'exploitation totales ont diminué de 7,9 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 2,4 milliards de dollars. Le coût des salaires et traitements a représenté la plus forte proportion des dépenses d'exploitation (27,6 %), suivis du coût des biens vendus (23,0 %) et de l'amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels (18,9 %).
- La marge bénéficiaire d'exploitation de l'industrie se chiffrait à 12,7 %, soit une hausse par rapport à 8,4 % en 2010.
- Les ventes aux particuliers et ménages ont constitué 75,7 % du total des ventes, tandis que les ventes aux entreprises en représentaient 21,1 %. Le reste (3,2 %) à été réalisé auprès des administrations publiques et des clients à l'extérieur du Canada.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Statistiques sommaires pour le secteur de location de biens de consommation, Canada, 2009 à 2011

	Revenu d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Dépenses d'exploitation	Marge bénéficiaire d'exploitation
	millions			pourcentage
Location de biens de consommation (5322)				
2009 r	2 490,8	606,1	2 284,4	8,3
2010 r	2 394,3	595,4	2 202,5	8,0
2011 p	2 287,0	524,2	1 989,1	13,0
Centres de location d'articles divers (5323)				
2009	416,5	105,3	391,6	6,0
2010 r	433,0	110,1	387,9	10,4
2011 p	447,5	117,3	397,1	11,3
Total				
2009 r	**2 907,3**	**711,5**	**2 675,9**	**8,0**
2010 r	**2 827,3**	**705,5**	**2 590,4**	**8,4**
2011 p	**2 734,5**	**641,4**	**2 386,2**	**12,7**

Note(s) : Les résultats présentés dans ce tableau sont pour les entreprises comprises dans les catégories 5322 et 5323 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2
Dépenses d'exploitation pour le secteur de location de biens de consommation, Canada, 2011

	Dépenses d'exploitation
	pourcentage
Salaires et traitements des employés qui ont reçu un feuillet T4	27,6
Commissions versées à des personnes autres que les employés	F
Frais de services professionnels et commerciaux	1,1
Dépenses de sous-traitance	2,4
Frais pour des services fournis par les sièges sociaux	F
Coût des biens vendus	23,0
Fourniture de bureau	1,1
Location et crédit-bail	7,0
Réparation et entretien	3,1
Assurances	F
Publicité, marketing et promotions	2,3
Frais de déplacement, de repas et de divertissement	F
Services publics et services de télécommunications	1,8
Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis	F
Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage	1,4
Frais de livraison, d'entreposage, de poste et de messagerie	F
Frais de services financiers	F
Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels	18,9
Créances irrécouvrables	F
Toutes les autres dépenses	4,4
Total des dépenses d'exploitation	**100,0**

Note(s) : Les résultats présentés dans ce tableau sont pour les entreprises comprises dans les catégories 5322 et 5323 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les données présentées dans ce tableau représentent la portion enquêtée seulement. La portion enquêtée exclut les plus petites entreprises (en termes de revenus gagnés). Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des revenus de l'industrie et ne sont pas comprises dans les estimations de ce tableau.

Tableau 3
Ventes selon le type de client, secteur de location de biens de consommation, Canada, 2011

	Ventes
	pourcentage
Ventes aux entreprises	21,1
Ventes aux particuliers et ménages	75,7
Ventes aux administrations, organismes à but non-lucratif et établissements publics	F
Ventes aux clients à l'extérieur du Canada (exportations)	F
Total des ventes aux clients	**100,0**

Note(s) : Les résultats présentés dans ce tableau sont pour les entreprises comprises dans les catégories 5322 et 5323 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les données présentées dans ce tableau représentent la portion enquêtée seulement. La portion enquêtée exclut les plus petites entreprises (en termes de revenus gagnés). Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des revenus de l'industrie et ne sont pas comprises dans les estimations de ce tableau.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie de location de biens de consommation au Canada. Les données recueillies auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie. Les estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, mesurer les performances et faire des comparaisons avec d'autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme des commerces de Location de biens de consommation (SCIAN 5322) ou des Centres de location d'articles divers (SCIAN 5323) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2007 (SCIAN 2007) pour l'année de référence. Le secteur de la location de biens de consommation couvre quatre classes du SCIAN 2007 : Location d'appareils électroniques domestiques et d'appareils ménagers (SCIAN 53221), Location de vêtements de cérémonie et de costumes (SCIAN 53222), Location de bandes et de disques vidéo (SCIAN 53223) et Location d'autres biens de consommation (SCIAN 53229). Le secteur des Centres de location d'articles divers (SCIAN 5323) couvre une seule classe.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est maintenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité — entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même

enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux peuvent être obtenus à partir de données administratives. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel. La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus).

La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2011 s'est établie à 475 entités de collecte.

Définitions

- Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
- Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
- La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.
- La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Évaluation de la qualité

Avant d'être diffusés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats à d'autres sources de données.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué aux estimations finales, le taux de réponse pondéré était de 76,5 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

352-0010	Location de biens de consommation, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (15 séries)
352-0013	Location de biens de consommation, dépenses d'exploitation, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (pourcentage) (63 séries)
352-0014	Location de biens de consommation, ventes selon le type de client basé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (pourcentage) (15 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2434 - Enquête annuelle sur les industries de services : location de biens de consommation

Date de parution : Décembre 2012

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 63-239-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-6044

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2012.

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de *licence ouverte de Statistique Canada* :

http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.